



## COMMISSION DES COUPES SENIORS

### Réunion restreinte téléphonique du vendredi 2 novembre 2018

**Président** : Pierre BIENVENU

**Présents** : Joelle LEMY, Xavier BACON.

**Invités** : Nathalie DEPAUW (Présidente Commission Juridique), Nicolas ALLART (Président Commission des Arbitres).

À la suite du tour de Coupes Séniors DOF joué le jeudi 1 novembre, la commission constate que deux matchs n'ont pas été joués dans l'application des règlements des Coupes Séniors.

***En effet, il est notifié dans les règlements des Coupes du DOF, que lorsque des matchs de Coupes Séniors ont lieu un jour férié en semaine, il est nécessaire de faire des prolongations de deux fois 15 min avant de procéder aux Tirs Aux Buts pour départager les équipes.***

A l'analyse des FMI, deux matchs ont été identifiés comme ayant été joués sans une bonne application des règlements des Coupes :

- **Coupe de l'Oise** : Match du Jeudi 1 novembre entre **le FC Cauffry et l'AS PTT Beauvais**. A la fin du temps réglementaire, il a été procédé aux TAB directement sans avoir au préalable disputer les prolongations réglementaires,
- **Coupe Chivot** : Match du Jeudi 1 novembre entre **l'AS Montmacq et le CS Chaumont en Vexin B**. A la fin du temps réglementaire, il a été procédé aux TAB directement sans avoir au préalable disputer les prolongations réglementaires,

**Par conséquent, la Commission des Coupes en concertation avec la Commission Juridique et la Commission des Arbitres donnent les deux matchs décrits ci-dessus, à rejouer le dimanche 18 novembre à 14H30.**

**Le Président** : Pierre BIENVENU